



HAL
open science

**La “ culture des analgésiques ” et l’individualisme.
Données pour une approche anthropologique et
culturelle de la douleur**

Bernard Champion

► **To cite this version:**

Bernard Champion. La “ culture des analgésiques ” et l’individualisme. Données pour une approche anthropologique et culturelle de la douleur. *Expressions*, 1995, 07, pp.49-54. hal-02403816

HAL Id: hal-02403816

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02403816>

Submitted on 11 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA « CULTURE DES ANALGÉSIFIQUES » ET L'INDIVIDUALISME

Données pour une approche anthropologique et culturelle de la douleur*

Bernard CHAMPION

Université de la Réunion

La « culture des analgésiques » : j'emprunte ce titre à une parole d'évêque qui détonne dans les évidences d'aujourd'hui et dont voici la substance : « On ne peut effacer complètement la douleur sans enlever à la vie l'inquiétude nécessaire. La culture des analgésiques [...] nous rend incapables de supporter nos douleurs, incapables de comprendre et partager la douleur des autres. »

Ce sermon jure d'autant plus – prononcé devant une assemblée de cardinaux et d'évêques (le 13 octobre 1989 à Rome), il a d'ailleurs causé une certaine surprise – qu'il visait d'abord l'accouchement sans douleur et que, nous autres, croyons et tenons au progrès précisément parce qu'il nous affranchit des servitudes de l'espèce et qu'il fait notamment échec à la malédiction divine : « Tu accoucheras dans la douleur. »

Pour approcher le scandale de la douleur, et de la douleur infligée, il faut cerner, me semble-t-il, l'utilité – car il y en a une – l'utilité de la douleur. Utilité qui peut expliquer, comme le pose la citation que je viens de faire, le scandale de l'absence de douleur.

En réalité, tout jugement de valeur suspendu, je pense que l'expression « culture des analgésiques » qualifie une donnée fondamentale de la société occidentale moderne : l'individualisme et le droit de l'individu. Et que les deux verbes qui commentent cette expression – « supporter (nos douleurs) », « partager (la douleur des autres) » – définissent le champ anthropologique d'une réflexion sur la douleur.

Si la douleur ne se partage pas, si l'on ne peut se mettre à la place de celui qui souffre, c'est que la douleur exprime l'individuel par excellence. Et, de fait, la douleur banale est une affaire de peau : elle émane de cette enveloppe qui circonscrit l'unité individuelle et procède de ce sens tactile qui permet à

*. Pré-communication au colloque « La douleur et le droit », Montpellier, décembre 1995.

l'unité de se guider dans le milieu extérieur. Quand la douleur interne est diffuse, imprécise, la douleur-peau porte une information immédiate et explicite. Pour prendre une image très primitive, imaginons une amibe qui émet ses pseudopodes pour « tâter le terrain ». La douleur, message au système nerveux central, signale un contact et une voie impraticables. Elle renseigne, par conséquent, sur la conduite à tenir et la direction à prendre.

Pour changer de registre, mais selon des enjeux identiques : il y a un sens social du toucher qu'on appelle le tact. Le milieu n'est plus le milieu physique, mais le milieu humain. Mais le tact, on le remarque immédiatement, est l'art, non pas d'abord de ne pas se faire mal en société, mais ce savoir qui consiste à ne pas faire mal, au psychique et au moral s'entend, à ses semblables. L'individu qui manque de tact, est un être affligé de ce défaut de sensibilité particulière qui permet à l'homme d'évoluer parmi ses semblables. Cet être insensible se déplace dans le milieu humain comme s'il s'agissait d'un milieu matériel. Un milieu insensible. On voit par cet exemple que la douleur n'est pas seulement un message interne dirigé vers le poste de pilotage de l'unité qui se déplace dans un milieu extérieur. C'est aussi un message externe à l'intention, volontaire ou non, du semblable.

Absolument individuel en cela qu'il est irrépressible, le cri de douleur se lance, même dans le plus total isolement, et lancer suppose une direction et un destinataire. La douleur tire à l'homme les plus forts signaux qu'il soit capable d'émettre. Pas seulement en décibels. La douleur fait donc partie des moyens de communication de l'espèce, selon une utilité qui n'est pas l'apajane du monde animal, dit « sensitif ».

En septembre 1990, se tenait ici même, à Montpellier, un congrès international sur l'arbre. Un zoologiste sud-africain y exposa une étonnante – et fortuite – découverte : que les arbres communiquent entre eux et précisément quand ils sont soumis à une agression. Cet observateur du monde animal avait à comprendre pourquoi les antilopes en captivité des réserves du Transvaal mouraient sans cause apparente. Il s'est révélé que cette mortalité, pouvant atteindre 39% de la population pendant la période hivernale, avait pour origine le tanin contenu dans les feuilles d'acacias dont se nourrissent les antilopes. Et que c'était là un moyen de défense des arbres qui, agressés par l'animal, augmentent le taux de tanin de leurs feuilles et qui, de surcroît, libèrent une substance volatile, l'éthylène, qui « prévient » du danger les arbres voisins. Ceux-ci, à leur tour, développent une toxicité mortelle aux animaux confinés derrière des clôtures et dont les pousses d'acacias constituent, l'hiver, la principale nourriture. Il suffirait de quinze minutes à un congénère situé dans un rayon de cinquante mètres pour multiplier par trois la concentration de tanin de ses feuilles...

La douleur est une alerte pour celui qui se fait mal et un moyen d'alerte à l'adresse du semblable. Pour prévenir, mais aussi pour partager, et bien que la douleur soit l'individuel par excellence. Car l'émotion, moyen de mettre la sensation individuelle en commun, est aussi un moyen de partage de la douleur. On peut constater expérimentalement que, lorsqu'on projette un film d'horreur à un spectateur isolé, puis le même film au même spectateur en compagnie, il se révèle aussi émotif et expansif en société qu'il était réservé et contenu en solitaire.

Les signes de la douleur sont les plus communicatifs qui soient. Dans le visage de l'enfant défait par les larmes, quand se brouillent tous les traits de la contenance, il y a une imploration irrésistible, une communication qui s'opère par subversion des moyens de communication. Et l'imploration peut parfois dépasser son objet : s'épuiser en contagion. Comme le note avec quelque excès l'obscur et immortel auteur d'une formule attribuée à Boileau (« Chassez le naturel, il revient au galop »), j'ai nommé Destouches qui écrit :

« Car qu'une femme pleure une autre pleurera
Et toutes pleureront tant qu'il en surviendra »
(il est vrai qu'on avait autrefois la larme plus facile).

Le caractère vital de cette communication peut être marqué par le fait que certains des signes de la douleur, et notamment ceux de la douleur morale, sont soustraits au contrôle volontaire.

Par exemple, cet appel émis par ce que Darwin a proposé d'appeler les « muscles de la douleur » qui rident le front d'une manière tout à fait spécifique et que, sauf apprentissage, l'on ne peut activer dans une intention de simulation.

Mais la douleur, à l'inverse du cri de détresse et de cet appel à partage – qui nous remémore que l'individu est aussi une rétraction d'un nous collectif et que le retour au giron de la communauté constitue une sécurité –, précisément parce qu'elle exprime l'absolument individuel, est aussi un moyen de formation de l'individualité.

Dans la société traditionnelle, alors que nous élevons nos enfants, nous, « dans du coton » et cherchons à leur épargner toute douleur physique, l'éducation de la douleur constitue un passage obligé de l'éducation des jeunes gens, et spécifiquement de l'éducation des garçons, selon des valeurs dont témoigne encore le langage commun. Le courage, identifié à la résistance à la douleur, est représentatif de la différenciation sexuelle : en avoir, c'est appartenir à la classe des hommes.

Si l'éducation par la douleur nous apparaît comme un concept et un outil pédagogique dépassé, un archaïsme barbare, faut-il voir une relation entre la « culture des analgésiques » et la culture de l'égalité des sexes qui caractérise

la société libérale ? L'idéologie de la différence des sexes a d'abord pour objet de former le courage physique et la bravoure, la fonction sexuelle du mâle étant primitivement associée à la défense du territoire et sa pertinence génitale à sa capacité, au terme d'un processus de différenciation visualisé, à faire face à la sexualité féminine pour jouer sa part dans la reproduction. À l'opposé de cette sexualité « naturelle » commandée par un éthotype territorial et familial, la société libérale développe des valeurs idéalement affranchies des contraintes locales et des nécessités reproductives. Y a-t-il plus démodé, aujourd'hui, que la religion de la patrie (terre des pères) ? Et plus insupportable que le « machisme », qui représente pourtant une forme, surannée sans doute, mais achevée, de la différence des sexes ? Y a-t-il plus « dépassé » que la morale qui entendait faire honte à la déviance sexuelle et à l'homosexualité ?... Cette obsolescence se signalant structurellement par la substitution du culte de la « Filisterie » (Gombrowicz) au culte de la Patrie.

Ce renversement disqualifie, bien entendu, la violence pédagogique caractéristique des sociétés initiatiques et des sociétés à classes d'âge en même temps que l'éducation de l'insensibilité qui forme à la défense du territoire. La construction de « sexe psychique » est l'aboutissement, après la dépénalisation de l'homosexualité, d'un ordre juridique où :

- La maîtrise des signes monétaires concurrence ou se superpose à la maîtrise territoriale.

- La défense du territoire devient une spécialisation professionnelle (et l'homosexuel n'étant pas déplacé dans l'année de métier).

- La procréatique supplée ou supprime les stéréotypes qui induisent au rapprochement sexuel et la psycho-sexologie habilite la singularité sexuelle sous le sceau moral de l'absolument individuel (authenticité acquise dans l'isolement de la jouissance, quand la douleur intègre par anéantissement de l'identité individuelle).

- Le comportement sexuel paraît résulter d'un libre choix au même titre que la liberté de conscience et tel qu'on pourrait dire du sexe d'un enfant, à la question « C'est un garçon ou une fille ? », à la manière de parents qui répugnent à donner une éducation religieuse : « Il fera bien comme il voudra ! Il décidera lui-même quand il sera en âge de choisir ».

- L'intérêt individuel est le « seul surintendant de l'industrie des particuliers » (A. Smith). Tout ce qui est marqué du signe de la dette et du devoir : l'appartenance à une terre, à un corps d'égaux, à une lignée étant dévaluée, au profit du crédit et de languissante.

La « mutation quinquennale » (J. Poirier), de l'environnement naturel à l'arrondissement technique (l'homme maître et possesseur de sa propre nature, de sa niche écologique à sa niche égologique), a pour corollaire la sco-

tomisation du mal et pour vocation la capacité à anesthésier la douleur. La fiction d'une terre sans mal s'entretient du mirage d'un corps sans affliction.

Ainsi, la médialangue, qui trouve à la télévision sa terre de mission d'élection, censure-t-elle le mal comme la novlangue la critique. On ne dit plus « un aveugle » mais « un malvoyant », « un nain » mais « une petite personne », « un sourd » mais « un malentendant ». Et la pédagogie moderne a définitivement renvoyé à la préhistoire de l'éducation les « cancre », « crétiens » et autres incorrigibles « imbéciles » qu'elle a changés en de perfectibles et suspicieux « mal-comprenants »... Il n'existe plus, de même, de « Seine inférieure », de « Charente inférieure », de « Basses Alpes » ni de « Basses Pyrénées », ni même de « Côtes du Nord ». Quant à la région qui répond toujours à l'appellation désastreuse de « Basse Normandie », elle n'a pas encore réussi à se défaire de cette tare patronymique... L'effet est un peu facile, je le reconnais. Mais il signale le caractère systématique d'une euphémisation qui n'a plus pour but d'accommoder la douleur, mais de lui dénier toute réalité et toute valeur.

Ce refus de voir le mal, joint à la capacité d'anesthésier la douleur, entretient-il une insensibilité à la souffrance d'autrui comme il est dit dans le sermon que j'ai cité ? Si la douleur induit une mise en communication, un partage et une consolation, le pouvoir de supprimer la douleur par des moyens internes fait d'autrui un gêneur inopérant : pourquoi me remettre entre les mains du prochain quand l'aspirine me rend le même service, et davantage, sans s'immiscer dans ma vie privée ? La dépendance aux analgésiques est moins contraignante que l'addiction à la société. La pharmacologie répond peut-être à l'éthos moderne comme l'humanité répondait à l'éthos traditionnel.

J'ai commencé par une parole d'évêque, je voudrais finir, pour relier ces considérations générales à ce qui sera examiné ici, « obtenir par la douleur », par la parole proverbiale d'un imam : « Quand Allah le veut, le prisonnier enchaîne son gardien. »

Ceci ne signifie évidemment pas que le prisonnier, profitant d'un moment d'inattention de son gardien – et avec la bénédiction d'Allah – passe à son tour les chaînes à celui qui le tenait prisonnier, mais précisément qu'il s'instaure, dès que deux humains sont mis en présence, une communication silencieuse qui témoigne d'une identité de nature et telle que, malgré la dualité et la séparation des corps, une même sensibilité est en jeu en sorte que la souffrance de l'un engage la compassion, la commisération de l'autre en affectant son humanité. Et que la faiblesse du faible, la situation de dépendance absolue du prisonnier peut – quand Allah le veut – dicter un devoir de protection au fort et faire de l'assujetti un maître...

Comprendre par quel processus l'homme peut se soustraire à l'humanité et

comprendre que les crimes contre l'humanité sont des crimes de l'humanité, tel est l'enjeu auquel ces remarques préliminaires veulent introduire.